

Synthèse

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2024

Les travaux au cœur du conseil

Cette réunion municipale de rentrée bénéficie d'un nouvel équipement audio permettant un meilleur enregistrement des débats qui sont accessibles sur le site internet de la Mairie <https://saintetiennedugres.com/conseils-municipaux/conseil-municipal-du-16-septembre/>

Elle a débuté par l'adoption du compte-rendu du Conseil du 24 juillet 2024. Elle s'est poursuivie par la présentation des décisions du Maire sur l'installation d'un foodtruck sur le marché lors des vide-greniers du dimanche, sur les animations de la Saint-Eloi et sur les Fanfaronnades de la Caravane des Alpilles. Une décision a aussi autorisé la CCVBA à utiliser les toits de la Mairie et de la salle Louis Lèbre en vue de l'implantation d'antennes « Smartcity » pour la télérelève des compteurs d'eau potable.

Le contrat de prestation de service pour l'animation de la pause méridienne des écoles avec Familles rurales est aussi renouvelé.

L'ensemble des délibérations à l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

INSTITUTIONNEL

- La commission d'appel d'offres se compose désormais de Denis Arnoux, Augustin Teyssier et Gérard Galle, les suppléants sont Catherine Véran et Jacques Jodar.

FINANCES

- Une demande de subvention de 20 000 € sera adressée à la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles dans le cadre des fonds de concours afin de procéder à la réhabilitation durable du lotissement des Sansonnets. Le début des travaux est programmé début 2025.
- En raison de l'avancement des travaux de l'éco quartier du Cours du loup, le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la phase 2 de l'aménagement du boulevard de la Fraternité. Une subvention de 70 % est demandée dans le cadre du programme des travaux de proximité.
- Le Conseil départemental est à nouveau sollicité pour une subvention finançant la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du futur Pôle culturel et associatif.
- Le Conseil municipal approuve la contribution de la Commune au Fonds départemental de solidarité pour le Logement et fixe à 745,80 € sa participation pour l'année 2024.
- Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°1 au budget 2024 nécessaire pour régulariser les écritures liées aux travaux incombant à la CCVBA dans le cadre de l'éco quartier du Cours du loup.
- Pour la tenue du Marché de Noël, deux tarifs sont votés : le prix de la location du chalet pour les deux jours (15 €) et le prix d'accès à l'équipement de luge (2€ les 15 mn),

INTERCOMMUNALITÉ

- La commune de Maussane-les-Alpilles s'étant rattachée au périmètre du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) « Relais Petite Enfance », le Conseil vote la modification des statuts.
- Le Conseil approuve la convention de mise à disposition par la CCVBA à la Commune du logiciel d'instruction des autorisations d'occupation du sol.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Dans le cadre de sa transition écologique, la Commune sollicite l'accompagnement de la Région SUD-Provence Alpes Côte d'Azur pour bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Sobriété qui définira de manière précise et efficace les démarches et actions à accomplir.
- Le Conseil approuve l'adhésion de la Commune à la charte du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour le Plan d'accélération pour la transition écologique (PACTE) 2023-2025. Cela constitue un engagement volontaire et une coopération durable de la part de la Commune pour accentuer ses efforts en termes d'économie d'énergie, de préservation du vivant et de son environnement.

FONCIER

- En raison de la fin des tarifs réglementés du gaz, le mode de calcul du montant des charges de l'appartement de l'avenue Alphonse Daudet doit être modifié. Il est désormais fixé en fonction de la consommation moyenne de gaz estimée pour ce type de logement, multiplié par le prix unitaire moyen du kWh sur le semestre.

RESSOURCES HUMAINES

- Le poste contractuel à temps non complet pour le suivi de l'étude de modernisation du Marché aux fruits et légumes André-Vidau est prorogé de deux mois jusqu'au 30 novembre 2024. Le projet de développement futur du Marché sera présenté aux élus lors d'un prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Gérard Blanc rappelle l'inauguration des deux nouveaux courts de tennis samedi 21 septembre à 17h30 avec des animations à partir de 15h30. Il demande s'il est possible de reboucher des nids-de poules sur la route d'accès.
Pour le retard des travaux du pôle commercial, le maire explique que les plans ont très légèrement été modifiés et il est donc nécessaire d'en informer les agriculteurs et la coopérative Alpilles Céréales avant que la vente ne soit actée par le Conseil.
- Jacques Jodar s'informe sur les travaux d'agrandissement de la station d'épuration. Le maire lui confirme que la CCVBA, porteur du projet, a budgété le projet et que les travaux ne vont pas tarder puisqu'ils doivent être achevés au plus tard à la réception de l'éco quartier Cour du loup | Pomeyrol.

- Les 50 chalets du Marché de Noël sont quasiment attribués. Cependant, Céline Castells recherche des exposants « produits alimentaires » et fait appel aux élus pour qu'ils activent leurs réseaux.
- Le correspondant Défense Gérard Galle rappelle qu'une délégation d'élus se rendra le 25 septembre à 16h à Mas-Thibert pour l'hommage aux Harkis.
- Yves Durand prévient qu'il ira dans la colline pour faire le bilan des dégâts après le violent mistral de ces derniers jours.
- Catherine Véran trouve dommage que le défilé des Fanfaronnades n'ait pas respecté le parcours prévu en jouant jusqu'à l'église, ce qui est dommage pour ceux qui étaient en bas de l'avenue de la République et pour le personnel mobilisé pour assurer la sécurité de la place Jean Galeron.
- Le maire informe les élus qu'une première réunion de préparation pour l'installation de la vidéoprotection s'est tenue vendredi 13 septembre.
- Ines Prieur de la Comble a félicité les organisatrices du marché estival du jeudi pour la réussite de ces rendez-vous.
Elle poursuit en présentant la première manifestation grésouillaise pour « Octobre Rose » samedi 19 octobre de 8h30 à 12h30 square Dorlhac de Borne. Au programme, marche dans les Alpilles, stands, zumba, performance dansée, avec la participation d'associations du village. Tout le mois, des tirelires seront déposées dans les commerces et la Mairie sera illuminée en rose la nuit. L'objectif est de récolter le maximum de dons au profit de la recherche contre le cancer.
- Jean-François Galeron informe le Conseil que Paul Toméi, du restaurant « Chez Paul », jusqu'à présent locataire, va acheter le restaurant. Nicolas Dusseauve, chef de « L'Auberge du sommelier », va rester quelques mois de plus.
- Claude Sanchez informe que la sénatrice Valérie Boyer invite le Conseil à visiter le Sénat le 11 février 2025. Pour des raisons d'organisation, les conseillers intéressés doivent le faire savoir le plus rapidement possible.
Il poursuit en présentant une affichette A5 plastifiée qui sera mise à disposition du public dans les commerces et les salles d'attente. Elles permettent au citoyen d'accéder aux arrêtés municipaux en cours, en flashant un QR-code.
Par ailleurs, il signale que l'appel d'offre concernant le belvédère de Notre-Dame du Château lancé le PNRA, a été infructueux. Il doit être relancé. Les travaux sont donc repoussés.
- Elisabeth Rabouin invite les conseillers à participer à la conférence du tambourinaire André Gabriel mardi 24 septembre à 20h30 à la salle Pierre Emmanuel. Il parlera et jouera sur le thème « la musique selon Mistral ».
A l'issue de la conférence, Céline Castells et Jean Mangion recevront la pervenue du Félibrige.
Elle rappelle l'opéra de poche « Carmen » le 28 septembre à 20h sur le Parvis de l'église, en présence de 45 élèves de CM de l'école pour le chœur de « la garde montante ». Les places sont en vente à la bibliothèque lors de permanences les lundi et jeudi après-midi.
- Le maire informe que la mairie sera exceptionnellement fermée mercredi 18 septembre à partir de 14h45.
Il poursuit en rappelant un calendrier prévisionnel des grands travaux sur la commune :
 - Lotissement des Sansonnets, début 2025
 - Lotissement de Laurade et des Céréales, début 2026
 - En octobre, le Conseil régional devrait voter sa participation au financement des travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame du Château qui permettra de

boucler dans sa quasi-totalité le plan de financement. Les travaux devraient débuter courant 2025.

- Le projet définitif du Pôle culturel et associatif a été acté. Le budget est bouclé à 80%. Début des travaux envisagé 2nd semestre 2025.
- Les travaux des écoles ont aussi été lancés pour cette rentrée et dureront un an.
- La piste de la Malautière devrait être inaugurée « en vélo » le 11 octobre, programme et horaire en cours d'élaboration avec le Conseil départemental.
- Yves Durand demande l'état d'avancement des travaux du Cours du loup. Le maire lui répond qu'ils avancent vite et que la CCVBA doit débiter rapidement l'assainissement. Les élus seront conviés par le promoteur courant octobre à la visite de villas témoins dès que les extérieurs seront finis.